

**SEANCE DU 29 MARS 2022**

**Présents** : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, AYGALENC Monique, CHEDEMAIL Vanessa, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, RUBLON Charlotte, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme CHEVALIER Mélanie à Mme LEVACHER Martine, M. LOUAISIL Pascal à Mme AMET Patricia

**1) Vote des taux de contribution directe**

Pour équilibrer le budget primitif 2022 et de pouvoir financer les investissements à venir, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux de contributions directes de 2021, d'ailleurs inchangés depuis 2005, à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,21 % (intégrant depuis 2021 le taux départemental de 19,90%)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 35,66 %

**2) Budget principal – Vote du Budget primitif 2022**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'AFFECTER le résultat de l'exercice 2021 de la façon suivante :

Compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : + 820 340,02 €

Compte 001 (excédent d'investissement reporté) : + 190 654,49 €

- D'ADOPTER le budget primitif 2022 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 133 331,00
Recettes	2 133 331,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	4 303 515,00
Recettes	4 303 515,00

**3) Lotissement La Clé des champs - Vote du Budget primitif 2022**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'ADOPTER le budget primitif 2022 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 153 485,69
Recettes	1 153 485,69
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	447 034,43
Recettes	447 034,43

**4) Lotissement Les Pommettes - Vote du Budget primitif 2022**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'ADOPTER le budget primitif 2022 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	60 010,00
Recettes	60 010,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	60 000,00
Recettes	60 000,00

#### 5) Subventions aux associations

Le conseil municipal décide par 18 voix pour et une abstention l'attribution des subventions suivantes :

ASSOCIATIONS DE BAIS	Montant	SOCIAL	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 200,00	CODEM - CLIC	746,10
ACCA	60,00	CCAS	5000,00
Amicale des Secouristes	80,00	PELE-MELE La Guerche	15 905,13
Secours Catholique	150,00	PELE-MELE La Guerche	21 789,06
Paroisse "Notre Dame de la Guerche"	339,00	PELE-MELE La Guerche	10 797,07
UNC AFN	274,00	<b>ECOLES PROFESSIONNELLES</b>	
<b>SPORT BAIS</b>		Lycée Hôtelier Sainte Thérèse La Guerche	105,00
Foot US BAIS	1 168,00	Maison familiale de l'Hippodrome - Craon	45,00
3 Raquettes	720,00	MFR Fougères	45,00
Gymnastique	808,00	MFR Saint Grégoire	45,00
Espritzen	256,00	<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES EXTERIEURES</b>	
Rando Bais	150,00	Dojo Guerchais	24,00
Handball Retiers Bais	64,00	Les Jongleurs Gym de la Guerche	228,00
<b>ECOLES BAIS</b>		<b>ASSOCIATIONS EXTERIEURES</b>	
Amicale Laïque	1 080,00	Amicale des donneurs de sang	80,00
A.P.E.L	1 267,50	Gaule Guerchaise	80,00
O.G.E.C. fournitures scolaires	8 889,40	Alcool assistance Croix d'Or Vitré	80,00
OCCE Caisse des Ecoles Jacques Prévert	458,00	FNATH La Guerche (accidentés de la vie)	55,00
<b>ACTIVITES ECOLES BAIS</b>		L'outil en main	72,00
Amicale Laïque Ecole Jacques Prévert	2 160,00	Imprévus	10 000,00
APEL Ecole Notre-Dame	2 535,00	<b>TOTAL GENERAL</b>	86 755,26

#### 6) Révision générale du Plan Local d'Urbanisme – Lancement d'une consultation pour le recrutement d'un cabinet d'études

Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur a plus de 10 ans. Il convient de le réviser. Pour ce faire, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de lancer une consultation pour recruter un cabinet d'étude afin de l'assister dans cette procédure.

#### 7) Aménagement de la voirie de la rue de Chantereine – Lancement d'une consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre

Des travaux d'effacement de réseau sont en cours sur les rues de Chantereine, des lilas, et le chemin de Bel Air. Le conseil municipal décide de lancer une consultation pour recruter un cabinet de maîtrise d'œuvre afin de l'accompagner dans la rénovation des rues concernées.

#### **8) Transformation de l'ancienne caserne en commerce – Approbation des marchés de travaux**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver les derniers marchés de travaux visant à transformer l'ancienne caserne en commerce à savoir :

- Lot n° 2 - Charpente Couverture - à l'entreprise HOUEMOND de la Guerche de Bretagne pour un montant de 5066,00 € HT.
- Lot n° 5 - Plafonds cloisons isolations - à l'entreprise BETIN GODELOUP de Torcé pour un montant de 15 307,62 € HT.
- Lot n° 8 - Electricité Ventilation Plomberie Chauffage - à l'entreprise MOREL d'Availles sur Seiche pour un montant de 15 758,50 € HT.

#### **9) Programme de voirie 2022 – Approbation du marché de travaux**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de retenir la proposition de l'entreprise COLAS pour effectuer ses travaux de modernisation de voirie pour la somme de 52 000 € HT.

#### **10) Salle UNISSON – Approbation d'un marché de travaux**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer les travaux de rénovation de la casquette de la salle et la rénovation de l'entrée du public de la salle Unisson à l'entreprise HOUEMOND pour la somme de 52 276,90 € HT.

#### **11) Restauration scolaire – Lancement d'une consultation pour le recrutement d'un prestataire**

Le marché public portant sur l'approvisionnement de repas pour le service de restauration scolaire arrive à son terme le 31 Août 2022. Le conseil municipal a donc décidé à l'unanimité de lancer une consultation pour renouveler le contrat de fourniture. Les membres de la commission d'appel d'offres en charge de l'examen de ce dossier sont :

- Présidente : Nathalie CLOUET, maire
- Membre titulaire 1 : Soazig POTTIER
- Membre titulaire 2 : Sébastien SEBILLET
- Membre titulaire 3 : Charlotte RUBLON
- Membre suppléant 1 : Vanessa CHEDEMAIL
- Membre suppléant 2 : Jean-Hugues TIRIAU
- Membre suppléant 3 : Patricia AMET

#### **12) Réhabilitation d'une grange en 2 logements – Lancement d'une consultation**

La commune est propriétaire d'une grange sise rue du chanvre et souhaite transformer ce bâtiment en deux logements. Cette opération poursuit le triple objectif de limiter la consommation d'espaces agricoles, de densifier le domaine urbanisable, et de participer au développement durable par le biais d'une rénovation de bâtiments

#### **13) Lotissement de la clef des champs – Cession du lot n° 23**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de vendre le lot n° 23 sis 1 impasse du Pommeray, au prix de vente de 44568,00 € TTC à Monsieur et Madame Samuel et Rinand LEMIEGRE.

#### **14) Lotissement de la clef des champs – Cession du lot n° 50**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de vendre le lot n° 50 sis 2 impasse de la Numerelle, au prix de vente de 26 496,00 € TTC à Madame Emilie CAUVIN.